

# HORIZON

#69 – NOV 2024

LE JOURNAL D'UN VILLAGE DE CARACTÈRE  
[vert-le-grand.com](http://vert-le-grand.com)

## JOURS APRES JOURS

Le travail émouvant  
de la mémoire

P. 3

## ALLER PLUS LOIN

Les modifications du PLU

P. 4-5

## CULTURE ET SOCIAL

Découverte du  
light painting

P. 9



# HORIZON

# Éditorial

Chères Grandvertoises, Chers Grandvertois,  
Si la démarche de modification du Plan Local d'Urbanisme peut paraître longue, elle n'en est pas moins très importante pour votre village ; j'en veux pour preuve le travail assidu fourni par vos élus et le temps laissé à l'enquête publique au printemps de cette année.

Modification importante car elle permettra, par ce qu'elle autorise, un aménagement et une évolution maîtrisés de notre patrimoine bâti, public ou privé, comme des espaces qui l'entourent. En d'autres mots, le PLU protège nos vues, notre développement et le caractère parfois remarquable de notre patrimoine commun. La cohérence est aussi recherchée avec ce patrimoine lorsque nous pensons l'harmonisation de nos rues ; comme le précise le dossier « travaux en cours » des pages 6 et 7 de ce nouveau numéro d'Horizon.

Je salue enfin Madame Rosa Fischer, nouvelle présidente de la Marpa Les Grillons qui succède à Nicole Prigent que nous devons remercier encore pour son engagement à cette cause depuis plus de 10 ans.

Je vous souhaite une belle fin d'année.

Thierry Marais, Maire



# JOURS APRÈS JOURS

7 SEPTEMBRE 2024

## C'est l'effet Jeux Olympiques...

Aux dires des responsables, le forum des associations affichant un afflux inhabituel, aura bénéficié sans aucun doute de « l'effet Jeux Olympiques » mais pas seulement... souvenons-nous de la Fête du Sport organisée en juin et qui pourrait bien avoir sa part de responsabilité dans le succès de l'édition 2024 ! Une bien belle dynamique pour l'ensemble du monde associatif et pas seulement sportif. Médiathèque, conservatoire de musique... et autres « assos » orientées culture, loisirs, histoire et même préservation de la nature ont apporté leur concours à cette manifestation annuelle. La municipalité en a profité pour (re) présenter le « Passeport des associations », un dispositif d'aide offert par la municipalité à tous les enfants du village selon un barème établi, afin d'aider les familles dont plusieurs enfants participent à des activités. Un rendez-vous attendu donc qui prédestine une saison d'activités riche portée par des bénévoles présents et engagés ! Du plus bel effet !



25 JUIN 2024

## Le travail émouvant de la mémoire...

A date anniversaire, cérémonie anniversaire et surtout... exceptionnelle ! Un hommage organisé 80 ans après le « crash » du Bombardier B24 Liberator de l'U.S Air Force, abattu à Vert-le-Grand par la FLAK (défense anti-aérienne) le 25 juin 1944, causant la mort de 6 membres d'équipage sur les 10 présents à bord. Exceptionnelle, car cette cérémonie a d'abord été préparée par les enfants des écoles, leur directrice et les enseignants, dans un travail de mémoire instructif et émouvant avec Jérôme Leblanc, président de l'association Mémoire et Patrimoine militaire et Denis Mazodier, président de l'Amicale Vert-le-Grand Autrefois. Aussi exceptionnelle, car tous ont



participé à ce rendez-vous du souvenir arborant cocardes de France et des Etats-Unis sur des vélos décorés. Ils ont ainsi rejoint sur place le maire Thierry Marais accompagné de la sénatrice de l'Essonne Laure Darcos, des élus du conseil municipal, des anciens combattants et du public venu nombreux. Un diplôme a été remis à chaque élève Grandvertois... une bien belle façon de les intéresser à l'histoire et à la mémoire des disparus de guerre.

SEPTEMBRE 2024

## Les temps forts culturels de la rentrée

Deux événements culturels auront marqué le mois de septembre : une sortie aux musées et l'exposition artistique du Foyer Rural. En effet, le 15 septembre, pas moins de 17 personnes ont participé à une sortie culturelle au musée des Beaux-Arts et au musée Mobe d'Orléans, organisée conjointement par la commission culture et le club des anciens. Une belle journée enrichissante. De son côté, le Foyer Rural avait à cœur de faire renaître l'exposition artistique des sections sculpture, peinture et dessin libre les 21 et 22 septembre. Renaissance donc d'un rendez-vous initié il y a déjà quelques années qui a permis à quelques 40 exposants de présenter leur œuvre au grand public, grâce à une mise en place de qualité donnant à l'exposition un certain cachet. Une belle fréquentation et la satisfaction des organisateurs qui comptent bien fédérer chaque année plus de visiteurs. A noter : les activités du Foyer Rural restent accessibles encore aujourd'hui.



8 SEPTEMBRE 2024

## L'incourtournable brocante du jumelage

Incourtournable certes, car elle existe depuis plus de 20 ans ! Indispensable sûrement, car elle représente une recette non négligeable pour le comité de jumelage Vert-le-Grand / Wingham ! Nécessaire évidemment, car elle est un moment de partages, de contacts et de convivialité pour les exposants qui y participent, à commencer par les Grandvertois qui y sont majoritaires et qui, pour certains, avaient réservé leur emplacement depuis le mois de janvier ! Pas moins de 105 exposants pour cette édition malgré un temps rafraîchi voire maussade en fin d'après-midi qui n'aura pas découragé les visiteurs fidèles à ce rendez-vous, qui auront su apprécier les services d'une restauration rapide organisée par le comité. Même si les conditions d'accueil des Anglais ou de déplacement des Français sont de plus en plus contraignantes, la tradition persiste et ce sont bien les familles anglaises qui seront reçues en 2025 au village pour un programme dont le contenu reste à définir. En effet, les familles de sa majesté sont devenues depuis longtemps des amis des Grandvertois qui s'enrichissent de ces échanges culturels, souvent ludiques, toujours conviviaux. En conclusion, chiner rime avec amitié !



SEPTEMBRE 2024

## Vert-le-Grand, les nouveaux commerçants !

En matière de commerce local, doit-on considérer le village comme étant dynamique ? La réponse est : oui ! Certes il est parfois frustrant de voir partir un commerçant mais il est plus réjouissant d'en voir arriver de nouveaux. Ce fut le cas ces derniers temps. La boulangerie « Aux délices de Vert-le-Grand » a été ouverte en septembre.

Après plusieurs mois sans pain mais un relais toutefois assuré par l'épicerie Proximarché en partenariat avec la mairie, la commune retrouve le boulanger si essentiel à sa vie quotidienne. Notons aussi la naissance d'une nouvelle boutique de décoration florale, « The Home Plants » de Mme Maud, à la place du fromager. L'esprit floral et le lien avec les plantes est donc retrouvé, comme ce fut le cas par le passé. N'oublions pas que pour un village de la taille de Vert-le-Grand, accueillir des commerçants ou des artisans comme une épicerie, une boucherie, un coiffeur, une esthéticienne, un restaurateur... sans compter un nouveau service d'auto-école et bien sûr l'offre de soins récemment complétée... c'est une chance ! Une belle dynamique donc à laquelle la municipalité et en particulier le maire ne sont pas étrangers, si l'on en juge par leur implication constante à la cause.



# L'avis de l'élu

« La démarche initiée depuis février 2023 pour aboutir à cette modification du PLU s'est faite dans le plus grand respect de la loi. Pour cette opération, nous avons été accompagnés par le cabinet Atelier Urbanisme et Environnement. Sur la partie administrative, tout un travail a été réalisé avec la commission urbanisme de la commune et ce cabinet. Comme cela est prévu par les textes, une enquête publique a été lancée au printemps 2024 à l'issue de laquelle, au mois de juillet, le commissaire-enquêteur a pu rendre ses conclusions et donné un Avis Favorable à cette modification. »

**Bruno NICOLAS, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire**



## CQFS — Ce Qu'il Faut Savoir

Mais le Plan Local d'Urbanisme, c'est quoi exactement ? Le Plan Local d'Urbanisme est un document de planification urbaine qui organise le développement de votre commune en définissant des orientations et des règles d'urbanisme, selon un découpage précis en plusieurs zones. Il permet d'encadrer rigoureusement l'utilisation du sol et les projets urbains, leurs styles architecturaux, leur impact environnemental et sur le développement durable.

# ALLER

## Tout savoir sur les modifications du PLU\* !

Le 26 septembre dernier, le conseil municipal a voté la modification du Plan Local d'Urbanisme initiée dès février 2023. Plusieurs aspects sont concernés par cette modification : hauteur des constructions, taille des clôtures, toitures-terrasses, cours communes ou encore places de stationnement. Le point sur l'ensemble de ces nouvelles réglementations...

Initialement, c'est la problématique des cours communes qui a déclenché cette démarche de modification du PLU. Certains lotisseurs avaient tendance à réaliser des cours communes en passant outre les règles des limites séparatives. Désormais, dans le cas d'un contrat de cour commune de part et d'autre de la limite séparative, la règle générale de retrait s'applique par rapport aux limites de l'espace grevé par la servitude.

### Hauteurs, emprises au sol et couleurs

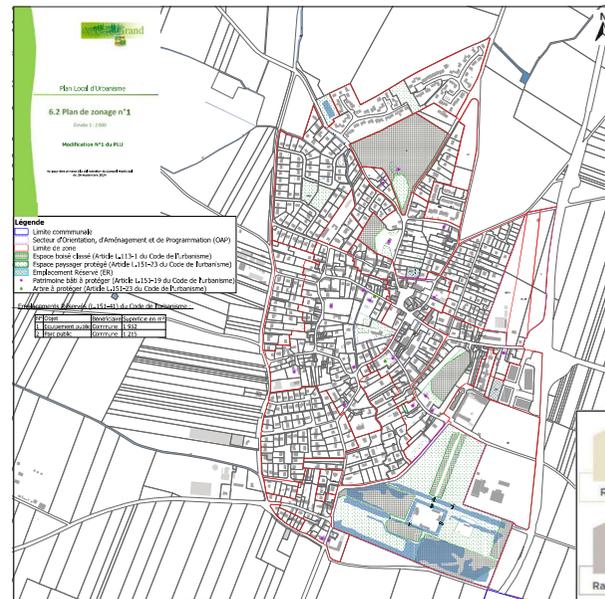
Une harmonisation des clôtures et portails, sur rue comme en limite séparative, a été décidée pour l'ensemble de la commune, avec une hauteur limitée à 1,80 mètre et des matériaux proscrits comme le PVC ou les briques creuses apparentes. Sur l'ensemble des zones également, la hauteur des constructions a été généralisée à 10 mètres maximum au faîte. Dans le centre du village, la zone « UCV1 », l'importance des toitures-terrasses a été limitée à 20% sur l'emprise de la construction. Et toujours en « UCV1 », l'emprise au sol des constructions a été limitée à 50% de façon à obtenir 50% d'espaces verts non urbanisés dans la zone centrale de la commune. Également, pour plus de clarté et de précision, toutes les couleurs des enduits et menuiseries autorisées sur la commune ont été redéfinies avec des références RAL, un système normé de correspondance des couleurs.



**Légende**

- Limite de l'OAP
- Protection des abords du RI de Misiery
- ☆ Protection du Patrimoine bâti protégé par l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Construction éventuelle de logements
- Espace Paysager Protégé par l'article L151-23 du Code de l'urbanisme

Nombre de logements à réaliser : 30 logements maximum sur l'emprise de l'OAP



### Stationnement

Les dimensions des nouvelles places de parking ont été modifiées passant de 2,30 mètres à 2,50 mètres de largeur. La municipalité a aussi, comme prévu dans la réglementation, inscrit dans le PLU toutes les normes vélos dans les nouvelles constructions. Dans l'habitat collectif, une place vélo doit être prévue par logement jusqu'à deux pièces principales. Et deux places vélo par logement à partir de 3 pièces principales. Des places doivent également être prévues dans les constructions neuves de bureaux, de commerces, d'équipements publics et d'établissements scolaires.

### Protection du patrimoine

A l'occasion de cette modification du PLU, la municipalité protège le patrimoine bâti remarquable. Ainsi, 20 sites, des fermes et maisons bourgeoises de la commune, sont protégées et ne peuvent en aucun cas être démolies. Certains sites ont été construits il y a plus d'un siècle. En cas de restauration, l'aspect original doit aussi être respecté. Les espaces boisés et les arbres remarquables sont également protégés avec l'instauration d'espaces réservés. Les Architectes des Bâtiments de France ont également imposé des modifications relatives au Domaine de la Saussaie. Dans le périmètre du Domaine, cela concerne les châssis des toits, les couleurs et une hauteur maximale des soubassements des murs de clôture passant de 80 à 70 cm.

### Et un changement d'OAP

Enfin, une Orientation d'Aménagement et de Programmation a été modifiée. Quatre OAP avait été définies en 2017. C'est celle de la rue des Marquants qui est concernée par cette modification du PLU. Les zones à construire ont été revues et le nombre de logements a été abaissé à 30 maximum.

\*PLU : Plan Local d'Urbanisme  
Rappelons que le PLU est facilement consultable sur le site internet de la commune ou directement en mairie.

# PLUS LOIN..



Mur de clôture à protéger



**20** C'est le nombre de fermes et de maisons bourgeoises du village protégées par la modification du PLU.

**10** C'est en mètres, la hauteur maximum au faîte des nouvelles constructions.

**2,50** C'est en mètres, la largeur réglementaire des nouvelles places de stationnement.

## Les travaux de la rue de la Paix en chiffres

**160 000** C'est en euros la somme que la commune a investie cette année dans les travaux de rénovation de la rue. Chaque année, depuis le début du mandat, la municipalité engage un budget similaire dans la rénovation d'une rue du village.

**70** C'est le nombre de logements du programme immobilier Nexity construit à proximité de l'école et des commerces de la commune. Ces appartements sont répartis dans les différents bâtiments qui constituent cette nouvelle résidence.

**1** C'est la toute première bande cyclable du village qui a été intégrée à la chaussée de la rue de la Paix à l'occasion de sa rénovation. D'autres voies de ce type devraient très vite voir le jour pour favoriser la circulation des cyclistes dans la commune.

**120** C'est en mètres la longueur de la rue concernée par ces importants travaux de rénovation. Désormais, sur cette distance, les Grandvertois peuvent circuler en toute sécurité, aussi bien en voiture qu'à vélo ou à pied.

**30** C'est en jours la durée de l'ensemble de ces travaux. L'entreprise en charge du chantier a donc été particulièrement rapide et efficace pour accomplir à la fois la rénovation de la chaussée, des trottoirs, des bordures et la mise en œuvre d'une bande cyclable.

**1,40** C'est en mètres, comme dans les autres rues déjà rénovées ces dernières années, les trottoirs ont été refaits à cette largeur pour permettre à tous, adultes, enfants ou personnes âgées d'emprunter les trottoirs en toute sérénité, à distance raisonnable des véhicules motorisés.



# TRAVAUX

## Rue de la Paix, la commune poursuit ses chantiers

**Petite mais essentielle ! La rue de la Paix n'est pas bien longue mais elle est particulièrement utilisée. Voilà pourquoi elle faisait partie des priorités du programme de rénovation des rues du village. Cet été, un mois de travaux ont été nécessaires pour lui rendre ses attraits et même de nouveaux atouts...**

La rue de la Paix, c'est cette petite rue d'un peu plus de 100 mètres située juste derrière la maison médicale, en plein cœur de village. C'est un axe de circulation stratégique puisqu'il mène directement des commerces au groupe scolaire de la Croix-Boissée. Particulièrement empruntée donc, son état nécessitait des travaux de rénovation.



### Des travaux importants

Ce chantier aurait pu être réalisé plus tôt mais la municipalité avait préféré attendre la livraison du programme immobilier Nexity réalisé à proximité. Les habitants des 70 logements de cette nouvelle résidence emprunteront évidemment eux aussi la rue de la Paix. C'est donc pendant l'été, au mois de juillet, que les travaux ont commencé pour une durée d'un peu plus d'un mois, nécessitant quelques aménagements de circulation, heureusement bien compris par les riverains. Le chantier a été particulièrement rapide alors même qu'il s'agissait d'une réfection complète de la chaussée, des trottoirs et des bordures sur l'ensemble de la voie. Une bande cyclable a également été créée, la première d'une longue série, destinée à favoriser les mobilités douces sur cet axe particulièrement emprunté par les écoliers.



### Harmonisation des rues de la commune

Chaque année, depuis plus de 20 ans, la municipalité programme la rénovation d'une rue du village. C'est à ce rythme-là qu'ont été refaites par exemple la rue Pasteur, la rue des Gâches, la rue Berthault, la rue de la Source ou encore la rue des Acacias. En 2015, un investissement plus important avait été réalisé avec l'inauguration de la place de la Mairie dont le budget représentait celui de deux rues. Pour la rue de la Paix comme pour les voies précédemment rénovées, les mêmes caractéristiques techniques sont retenues avec des trottoirs en béton désactivé et des bordures en grès pour conserver la même esthétique. Depuis quelques années, le passage à l'éclairage led est aussi assuré pour une plus faible consommation d'énergie et les réseaux sont le plus souvent possible enfouis. Au-delà de la rénovation et de l'embellissement de ces rues, c'est aussi la sécurité qui est toujours renforcée lors de ces travaux. Ainsi, par exemple, la largeur des trottoirs est systématiquement portée sur un des côtés de la rue à 1,40 mètre. Cela permet aux piétons, aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite de circuler sans danger.

### Et après ?

L'an prochain, ce devrait être au tour de la rue des Marquants de se refaire une beauté. Comme les autres rues du village, elle bénéficiera d'une réfection complète de la chaussée, des bordures et des trottoirs, mais aussi de l'intégration d'une bande cyclable.

# EN COURS

## Adieu à l'Orangerie

C'est cet automne que l'Orangerie a été démolie. Le bâtiment situé dans le Domaine de la Saussaie aurait nécessité des travaux trop importants pour être remis en état. Il était déjà inutilisé depuis plusieurs années. Toujours dans le Domaine de la Saussaie, 600 mètres de nouvelles clôtures plus solides doivent être posées pour empêcher les moutons de s'échapper, et une quinzaine d'arbres de différentes essences doivent également être plantés.



## La rue des Sablons en chantier

À la mi-septembre, la première tranche des travaux de la rue des Sablons a été réalisée dans le cadre de l'entretien régulier des voiries du village. Des fissures étant apparues sur la chaussée, la couche d'enrobé a été rénovée. Quelques bordures ont également été rabaissées pour que les riverains puissent plus facilement se garer devant chez eux. Durant trois jours, la rue a été barrée et une déviation a été mise en place. Le coût des travaux s'élève à 65 000 euros.



## Rénovation de l'accueil de mairie

Cet été, l'accueil de la mairie a connu un véritable coup de jeune. Durant trois semaines, des travaux de rénovation ont été menés pour rafraîchir complètement l'espace. Le mobilier, comptoir et bureaux des agents d'accueil ont été réhabilités, avec une partie de réemploi. Les peintures ont aussi été refaites pour un ensemble harmonieux dans les teintes de blanc et de bleu, plus clair et plus lumineux. Un résultat à la fois moderne et fonctionnel qui plaît aussi bien aux agents qu'au public qui se sent encore mieux accueilli !

## Agenda culturel

Médiathèque sur  
inscription au 01 64 56 90 93

### NOVEMBRE 2024

**Samedi 16 et Dimanche 17**  
Bourses aux jouets - Salle de l'Auberge.

**Samedi 16 - 10h00**  
Festival du jeu - Salle Henri Boissière.

**Jeu 21 - 10h30**  
Petits petons - Pour les 0-3 ans.  
Atelier comptines (partenariat avec le RPE).  
Sur inscriptions.

**Vendredi 22 - 20h00**  
Club de lecture - Public adulte.  
Sur inscriptions.

**Samedi 23 - 10h00 > 12h30**  
Rencontre citoyenne / Echanges avec  
vos élus. Salle de l'auberge.

**Samedi 23 - 10h00**  
Atelier numérique - Public adulte.  
Sur inscription à l'EPN.

**Samedi 23 - 10h30**  
Histoire d'en lire - Lecture et comptines  
À partir de 3 ans. Sur inscriptions.

**Samedi 23 - 11h30**  
Club de lecture ado  
Les chasseurs de livres BD et mangas  
Sur inscriptions.

**Samedi 23 - en soirée**  
Comité des Fêtes - soirée Beaujolais  
Salle Henri Boissière.

**Dimanche 24 - 15h30**  
Concert de Harpe - Eglise St Germain.

**Samedi 30 - 10h30**  
Atelier d'écriture - À partir de 12 ans.  
Sur inscriptions.

### DÉCEMBRE 2024

**Lundi 2 - 20h00**  
Club de lecture - Public adulte.  
sur inscriptions.

**Jeu 5 - 10h30**  
Petits petons - Pour les 0-3 ans  
Atelier manipulations sensorielles  
(partenariat avec le RPE)  
sur inscriptions.

**Dimanche 8 - 15h00**  
Comité des Fêtes - Spectacle de Noël  
Salle Henri Boissière.

**Samedi 14 - 11h30**  
Club ado - À partir de 12 ans.  
Sur inscriptions.

# HORIZON

## Passage de relais à la présidence de la Marpa

Après plus de 10 ans passés à la présidence de la Marpa les Grillons, Nicole Prigent, passe le relais à Madame Rosa Fischer. Avant même l'accueil des premiers résidents en 2013, dès l'origine du projet, Nicole Prigent avait souhaité faire partie de l'aventure. Que de chemin parcouru depuis, lorsqu'on visite cette maison qui accueille aujourd'hui en permanence une vingtaine de personnes âgées soucieuses de préserver leur autonomie.



Dès 2003, Nicole Prigent avait intégré l'équipe « Bien vieillir et rester au village » aux côtés de Jo Djivelkian qui travaillait alors sur un projet de maison pour personnes âgées. Si un besoin avait été identifié, il restait à le concrétiser.

### Une longue construction

10 années ont été nécessaires pour donner vie aux Grillons. Sur les recommandations du Conseil général, Nicole Prigent se rapproche d'abord de la Mutualité Sociale Agricole. C'est là qu'elle découvre, avec ceux qui l'accompagnent dans ces démarches, le concept de Maison d'accueil pour personnes âgées (MARPA) qui correspond parfaitement à leurs ambitions. Très vite, en 2007, un comité de pilotage est créé.

Ce fut le début d'une aventure humaine que Nicole Prigent qualifie aujourd'hui de passionnante mais aussi éprouvante. En 2009, l'association de gestion est officiellement créée et en 2012, la première pierre de la MARPA de Vert-le-Grand est posée. Il ne restait qu'à lui trouver un nom : « Les Grillons », du nom d'une parcelle de terre située à proximité, comme un hommage au monde agricole qui entoure l'établissement. C'est finalement en 2013 que s'installent les premiers résidents. Nicole Prigent devient alors présidente de cette petite entreprise avec toutes les responsabilités qui y sont associées.

### Un véritable lieu de vie

Rapidement, les résidents et leurs familles ont fait confiance à l'établissement, à sa direction et à son personnel. Les personnes âgées qui vivent aux Grillons s'intègrent à la vie du village. Encore autonomes, elles trouvent au sein de la Marpa une structure leur assurant à la fois sécurité, convivialité et intimité. Aux Grillons, il y a 22 studios de 31 m<sup>2</sup> pour des personnes seules et un T2 de 42 m<sup>2</sup> pouvant accueillir un couple. Ici, les résidents vont et viennent à leur gré, ils se sentent chez eux. Les employés de la Marpa sont là pour les aider dans leur quotidien quand ils en ont besoin avec des services adaptés. Aujourd'hui, pour Nicole Prigent, l'heure est donc aux remerciements. Elle exprime volontiers sa reconnaissance à Bruno Nicolas, élu comme elle, mais surtout trésorier de la Marpa pendant des années à ses côtés. Elle rend hommage au personnel et aux responsables de l'établissement qui ont œuvré avec dévouement mais aussi au maire, Thierry Marais et à son prédécesseur, Jean-Claude Quintard, qui ont permis à cette maison de voir le jour. Maintenant, Nicole Prigent souhaite autant de bonheur à Rosa Fischer qui prend désormais sa place.

# CULTURE ET SOCIAL

## Vert-le-Grand s'est mis au street art !

Durant tout le mois de septembre, c'est le graffeur Kalees qui a exposé ses toiles à la médiathèque. L'artiste de Vert-le-Petit proposait également des réalisations étonnantes sur des couvercles de pots de peinture. Ses portraits très réalistes auront sans doute impressionné les visiteurs. À la fin de l'exposition, une vingtaine de Grandvertois ont eu la chance de participer à un atelier animé par Kalees. Ils ont graffé avec des bombes de peinture sur de grandes planches qui pourraient bien être exposées prochainement...



## Belle affluence pour la Semaine bleue

Beaucoup de nos séniors ont participé cette année à la Semaine bleue, opération nationale organisée pour les personnes âgées. Le 1er octobre, 26 Grandvertois ont assisté à la projection du film « A l'ancienne », avec d'autres personnes âgées des CCAS de Ballancourt et la Ferté-Alais. Ils ont poursuivi l'après-midi ensemble avec un sympathique thé dansant. Le lendemain, ce ne sont pas moins de 44 séniors du village qui ont participé à l'atelier « Repasse ton code » coanimé par l'auto-école « Itteville conduite », les assureurs Axa et les gendarmes. Au programme, révision des règles de conduite et de circulation, et du bon usage du constat d'accident.



## Découverte du light painting

Et au mois d'octobre, la médiathèque accueillait une exposition de light painting avec les œuvres du photographe, Cyrille Castan. Pour ceux qui n'auraient pas pu s'y rendre, le light painting, c'est quoi ? Il s'agit de réaliser des photos de nuit ou dans un environnement sombre pour mettre en avant des faisceaux de lumière dans un milieu plutôt urbain. Deux ateliers encadrés par Cyrille Castan, ont été organisés pendant l'exposition, l'un pour les adultes et l'autre pour les adolescents, tous ravis de découvrir cette nouvelle technique.



## Le numérique pour tous

Entre le mois d'octobre et le mois de novembre, les plus de 70 ans vont une nouvelle fois pouvoir se former à l'informatique grâce au CCAS ! Un nouvel atelier sénior « Numérique-ment votre » permettant de devenir plus à l'aise avec les outils numériques, ordinateur, tablette et téléphone portable. Ces rendez-vous encadrés par un formateur de « Clic en Essonne » sont toujours très appréciés car ils permettent d'apprendre à mieux communiquer avec ceux qui sont loin ou à gérer certaines démarches en ligne. Rappelons que l'espace public numérique est aussi là pour répondre à vos questions cela quel que soit votre âge !



**Marie-Jo OGÈS**

La directrice du centre de loisirs qui s'en va...

Figure emblématique du centre de loisirs, elle avait d'abord travaillé dans la comptabilité puis comme gardienne du gymnase. C'est ensuite comme animatrice que Marie-Jo Ogès a intégré le centre de loisirs en 1998 avant d'en devenir très vite la directrice. Cette passionnée, qui continue de se former sans cesse, organise alors des activités et des colonies de vacances inoubliables. À tel point que certains enfants reviennent plusieurs années après pour postuler comme animateurs ! Toute cette belle aventure n'aurait pas pu exister sans une équipe d'animateurs soudés et compétents. Aujourd'hui à la retraite, elle a bien l'intention de se consacrer à ses petites-filles mais aussi de s'offrir quelques belles escapades bien méritées en Europe avant, pourquoi pas, de revenir s'investir à sa façon dans la commune !



**Renée GUISSSET**

... une autre directrice qui arrive !

Ancienne directrice du centre de loisirs de l'Association Charlie Chaplin de Vert-le-Petit, Renée Guisset connaît le centre de loisirs de Vert-le-Grand et son ancienne directrice depuis de longues années. Elles se sont en effet souvent associées pour construire des projets au meilleur coût. C'est donc assez naturellement que Renée Guisset a pris en juin dernier la tête de la structure grandvertoise. Elle aussi pleinement investie dans sa mission, elle apprécie déjà ces premiers mois passés auprès des jeunes, entourée d'une équipe d'animateurs dynamiques. Et pour partager sa passion, sachez qu'il faut prendre un peu d'altitude puisqu'elle appartient depuis de nombreuses années à l'association CIRRUS, club de montgolifère de l'Essonne. Mais rassurez-vous, inutile de quitter la terre ferme pour la rencontrer, sa porte reste toujours ouverte !

**Ça déménage chez les sculpteurs !**

Soulagement pour la section sculpture du foyer rural ! Suite à la fermeture de la Bourdaisière, le groupe d'artistes amateurs craignait de devoir renoncer à sa passion. Heureusement, grâce à une belle concertation et un engagement fort de la municipalité, les sculpteurs ont trouvé un nouveau lieu pour exercer leur talent ! Cet endroit, c'est une salle aménagée en conséquence à l'étage de l'Annexe.

Depuis plusieurs années, la section sculpture du Foyer rural occupait la salle de la Bourdaisière. Malheureusement, fin juin 2024, le lieu a dû fermer pour des raisons de normes et de sécurité. Les sculpteurs se sont donc retrouvés sans local pour exercer. Mais une solution a finalement été très vite trouvée !

Durant l'été, le Maire, son équipe et la présidente du Foyer rural ont réfléchi ensemble pour trouver une alternative pérenne permettant à la section sculpture de rester ouverte. Une nouvelle salle a donc été gracieusement proposée pour sauver l'activité : un espace à l'étage de l'Annexe. Certes, le lieu est plus petit que la Bourdaisière mais c'était le compromis nécessaire pour que la section ne ferme pas. Avec ce déménagement se posait également le problème de l'emplacement des fours nécessaires à la cuisson des œuvres des sculpteurs. Ceux-ci ont finalement été mis sous l'auvent de la mairie facilement accessibles aux artistes. Un aménagement technique a été nécessaire. La municipalité s'est donc mobilisée pour assurer notamment le raccordement électrique et le prendre à sa charge.



Aujourd'hui, la municipalité se réjouit de voir, grâce à sa mobilisation, la trentaine de membres de la section reprendre son activité. Dès la fin septembre, un vernissage était organisé pour présenter les dernières œuvres des sculpteurs. Rappelons que le Foyer rural propose d'autres sections comme l'atelier d'arts plastiques, la couture, la danse classique, le dessin, la peinture décorative ou sur porcelaine ou encore le théâtre.

**Émotions fortes au Futuroscope !**

Le 12 octobre dernier, 46 jeunes de la commune en ont pris plein les yeux ! Une sortie au Futuroscope était en effet organisée par le service jeunesse pour des adolescents âgés de 12 à 18 ans. Le jour des inscriptions, ce sont d'abord 36 places qui se sont arrachées en seulement 20 minutes. Face à ce succès, la municipalité a alors décidé de faire l'effort financier nécessaire pour ajouter 10 places en optant pour un bus plus grand. Un second bus aurait lui été malheureusement trop coûteux pour la commune. Le coût de cette belle journée pour les familles n'était que de 12 euros par enfant. La prochaine sortie pourrait avoir lieu en juin prochain en direction d'un célèbre parc gaulois !



**Ouverture d'une nouvelle classe**

Depuis la rentrée de septembre, l'école maternelle de la Croix-Boissée compte une 4e classe. Cette ouverture n'est pas due à une augmentation du nombre d'élèves mais à un nombre particulièrement important d'enfants de grande section. Or, en zone rurale, l'effectif maximal d'une classe de grands est de 24 élèves. Ainsi, les groupes sont répartis cette année de la manière suivante : 22 élèves en PS, 22 élèves en PS-MS, 22 élèves en MS-GS et 22 autres élèves dans une seconde classe de MS-GS. Pour s'adapter à cette nouvelle répartition, l'école accueille une nouvelle enseignante, Madame Bououchma qui s'occupe de la classe de PS-MS. A noter aussi qu'un nouveau dortoir a été aménagé avec l'achat de nouveaux lits.



Mme Bououchma



**Une nouvelle accueillante !**

Adeline Venet a pris ses fonctions au sein de l'accueil, service périscolaire de la mairie, en remplacement de Delphine Zanon. Après un parcours professionnel dans le secteur de la santé en qualité de secrétaire, Adeline Venet souhaite intégrer une collectivité à taille humaine afin de participer à la vie locale pour l'intérêt générale et au service de la population. Ayant le goût du contact avec le public, Adeline est à l'accueil de la mairie depuis le 2 septembre 2024.



**Visite de nos amis portugais**

Au mois d'octobre, notre comité de jumelage a accueilli une délégation d'une vingtaine d'habitants d'Idanha-a-Nova. Parmi eux, il y avait des artistes de la philharmonie locale de cette commune portugaise qui nous ont fait l'honneur d'un agréable concert de chants traditionnels et liturgiques dans l'église. Ensemble, membres du comité et Portugais ont participé à une visite du Parc de Tréville, mais aussi des infrastructures de la Semardel avant de conclure le week-end avec une soirée de gala : visite de Paris by night et dîner-croisière sur la Seine ! Rappelons que toutes les personnes intéressées par ce jumelage sont évidemment les bienvenues dans le comité ! En 2025, un nouveau voyage sera organisé à Idanha-a-Nova.

# CE QU'IL FAUT SAVOIR

## Vos bornes de collecte font peau neuve !

Objectif de la CCVE qui gère la compétence : mailler encore plus précisément le territoire en Points d'Apports Volontaires (PAV) pour capter plus de verre et limiter sa présence dans le bac ordures ménagères.

Pour cela, 18 bornes aériennes et 40 bornes enterrées emballage seront requalifiées pour devenir des bornes de collecte de verre sur l'ensemble du territoire du Val d'Essonne.

### Pourquoi retirer des bornes Emballage ? Un triple constat :

- Les erreurs de tri dans les apports volontaires s'élèvent en moyenne à 35%, contre 26% en porte-à-porte, faisant diminuer d'autant les recettes de l'éco-organisme CITEO, qui subventionne la CCVE sur sa qualité de tri.
- Les habitants du Val d'Essonne sortent en moyenne leurs bacs emballages une fois toutes les 3 semaines, la collecte en porte-à-porte pourrait donc être mieux optimisée.
- Le coût de l'apport volontaire Emballages dans la grille tarifaire s'élève en 2024 à 19,60€ par an et par foyer, y compris pour les personnes n'utilisant pas ce service.

Il est à noter également que les points d'apports volontaires Emballages engendrent de nombreux dépôts sauvages qui ne sont pas valorisables et sont coûteux à gérer (collecte et traitement). L'ensemble de ces éléments, tant environnementaux que financiers, ont amené les élus de la CCVE à mettre l'accent sur la collecte du verre en PAV et pour un meilleur tri et une meilleure collecte des emballages en porte-à-porte.

**Notre village comptera un total de 6 bornes en apport verre sur 2 sites : le cimetière et la zone artisanale.  
Les 2 bornes emballages seront supprimées sur chaque site.**

## Ligne de bus 202 : Agir ensemble pour améliorer vos trajets !

La ligne de bus 202 reliant notre commune à la Gare de Brétigny-sur-Orge a connu des changements ayant allongé le temps de trajet. Conscients de la gêne occasionnée, la commune a intensifié ses échanges avec les services de la CCVE\*, en lien avec Île-de-France Mobilités (IDFM), ainsi qu'avec les agglomérations voisines, notamment Cœur d'Essonne et Grand Paris Sud, afin de trouver des solutions pour améliorer la qualité du service.

Dans un premier temps, une modification de la grille horaire est prévue d'ici la fin de l'année, ce qui devrait permettre de gagner en régularité dans les temps de parcours. Elle sera communiquée dès sa disponibilité.

Dans un second temps, il est envisagé de revoir la desserte de la ligne en évitant Bondoufle, afin de proposer un itinéraire plus direct.

Comme toujours, vos retours d'expérience restent essentiels pour appuyer nos démarches et apporter des améliorations concrètes. Nous vous encourageons à signaler tout dysfonctionnement concernant la ligne 202 en utilisant le lien suivant : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/aide-et-contacts/nous-ecrire>

**Plus vous serez nombreux à remonter ces incidents, plus vos démarches pour obtenir des améliorations auront de poids.**

Vous pouvez également continuer à partager vos retours d'expérience avec les services transports de la CCVE via l'adresse : [transport@ccvalessonne.com](mailto:transport@ccvalessonne.com), en mettant en copie la mairie à : [mairie@vertlegrand.fr](mailto:mairie@vertlegrand.fr).

La commune vous remercie pour votre collaboration.

\* Communauté de Communes du Val d'Essonne

### Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 69 – Novembre/Décembre 2024

Directeur de la publication : Thierry Marais

Service communication : Christophe Richard et Patricia Henriot

Crédits photos : mairie et associations – Pierre Boinay

Rubriquage, rédaction et direction de projet : [lecrieurpublic.fr](mailto:lecrieurpublic.fr) – Maquette : [adb-studio.fr](http://adb-studio.fr) –

Infographie : [signe-particulier.fr](http://signe-particulier.fr) – Impression : Willaume-Egret – Tél : 01 69 46 10 14 –

Saint-Michel-sur-Orge – Tirage : 1200 exemplaires.

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la commune de Vert-le-Grand.

Imprimé sur papier recyclé PEFC



## Infos pratiques

### Mairie

Tél. : **01 64 56 02 72**

Mail : [mairie@vertlegrand.fr](mailto:mairie@vertlegrand.fr)

Site : [www.vertlegrand.com](http://www.vertlegrand.com)

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30

Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h00

Samedi de 8h30 à 12h

### EPN Espace Public Numérique

Tél. : **01 64 56 60 24**

Mail : [e pn@vertlegrand.fr](mailto:e pn@vertlegrand.fr)

Horaires d'ouverture au public

(sur rendez-vous) :

Mardi et vendredi de 16h00 à 19h00

Mercredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 13h00

Animateur : Dominique ROSE

### Médiathèque

Tél. : **01 64 56 90 93**

Mail : [mediatheque@vertlegrand.fr](mailto:mediatheque@vertlegrand.fr)

Site : [www.mediatheque.vertlegrand.com](http://www.mediatheque.vertlegrand.com)

Horaires d'ouverture au public :

Mardi et vendredi de 15h00 à 19h00

Mercredi de 10h00 à 13h00 / 15h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 13h00

Responsable : Delphine DUPUIS

### Relais Petite Enfance

Accueil sur rendez-vous :

Le lundi de 14h30 à 17h00

Le mardi de 13h30 à 17h00

Le jeudi de 15h00 à 19h00

Animations assistantes maternelles/enfants :

Les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30

Contact : **01 64 56 84 29**

Mail : [rpe@vertlegrand.fr](mailto:rpe@vertlegrand.fr)

Permanences téléphoniques :

Le lundi de 13h30 à 14h30 et le jeudi

de 14h00 à 15h00

Animatrice : Christine TREPTEL

### Accueil de loisirs « Les P'tits Loups »

Ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h00 pour tous les enfants de la maternelle au CM2.

S'adresser en Mairie pour l'inscription.

Fournir le dernier avis d'imposition

et le relevé des allocations familiales

pour déterminer les tarifs applicables.

Contact : **01 64 56 90 97**

Responsable : Renée GUISSSET

### Police municipale

**06 89 64 31 99**

### Gendarmerie de Bondoufle :

**01 60 79 72 00**



SUIVEZ-NOUS SUR :  
[facebook/vert-le-grand](https://facebook.com/vert-le-grand)  
[instagram.com/vert\\_le\\_grand/](https://instagram.com/vert_le_grand/)



[www.VERT-LE-GRAND.com](http://www.VERT-LE-GRAND.com)